

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**

Envoyé en préfecture le 13/05/2019

Reçu en préfecture le 13/05/2019

Affiché le 13/05/2019

SLO

ID : 038-213801731-20190507-DEL32ENTRETECLA-DE

DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS

Séance du 7 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf et le sept mai à dix neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 30/04/2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

Étaient présents : PICHOU Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, OUGIER Isabelle, DUSSERT Sandrine, HOSTACHE Jean-Claude, MATHON Colette, GUTHON Bernard, CROUZET Louissette

Était absent: GARNOT Pascal

Délibération N° 2019 - 32 : Contrat d'entretien d'éclairage de sécurité B.A.E.S / B.A.E.H de l'Auberge

La société d'électricité UGIS est intervenue le 4 mars 2019 à l'Auberge pour vérifier les éclairages de sécurité de l'Auberge du Freney.

Le maire informe le Conseil Municipal l'obligation de souscrire à un contrat d'entretien conformément à l'article 11 de l'arrêté du 14 décembre 2011 relatif aux installations d'éclairage de sécurité.

UGIS propose un contrat d'entretien selon la norme NF C 71-830 pour une durée de 4 ans pour un montant annuel de 870.50 € HT soit 1 044.60 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le contrat de maintenance pour l'entretien d'éclairage de sécurité B.A.E.S/B.A.E.H proposé par UGIS pour un montant de 1 044.60 € / an pour une durée de 4 ans.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents permettant l'exécution du contrat.

Suffrages exprimés : 10 - Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.

The image shows a blue ink signature of the Mayor, Christian Pichou, written over a circular official seal. The seal features the coat of arms of the commune, with the text 'MAIRIE DU FRENEY D'OISANS' around the top and '38 (Isère)' at the bottom.